

Bretagne, Ille-et-Vilaine
Rennes
47 et 49 rue Papu

Couvent des Calvairiennes de Saint-Cyr, rue Papu (Rennes)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA35024389
Date de l'enquête initiale : 2000
Date(s) de rédaction : 2000, 2025
Cadre de l'étude : inventaire topographique Rennes, enquête thématique départementale Rennes
Degré d'étude : étudié
Référence du dossier Monument Historique : PA00090678

Désignation

Dénomination : couvent
Destinations successives : prieuré, couvent, caserne, maison de retraite
Parties constituanes non étudiées : chapelle, oratoire, jardin, buanderie, cimetière

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 1842. A 402 à 410 ; 1980. AH 256, 207

Historique

Le couvent des Calvairiennes de Saint-Cyr est construit sur l'emplacement d'un monastère détruit par les Normands au 10^{ème} siècle. En 1032, l'évêque de Rennes nommé Garin mais plus communément appelé Guarinus (évêque d'environ 1019 à 1037), cède à son demi-frère le domaine. Celui-ci le cède à son tour en 1037 à l'abbaye de Saint-Julien de Tours.

Vers le XV^{ème} siècle, le site est délaissé par les moines et tombe progressivement en ruine.

Le 12 juillet 1630, les Calvairiennes sont autorisées à fonder leur couvent en dehors des murs de la ville de Rennes. Les logements de l'ancien monastère leurs sont alors cédés en 1633 où elles s'installent après quelques années de travaux. Les *“religieuses s'occupèrent la 1ère année de la construction de leur maison et de la réparation de la Chapelle, qui étoit en grande vénération au peuple pour son antiquité ; en accroître les vitraux et placer le chœur derrière le pignon selon l'image de la congrégation”*.

En 1789, les Calvairiennes de Saint-Cyr sont 19 sœurs à vivre sur le site dont 5 converses. Leur établissement est fermé par les révolutionnaires en 1792 et la congrégation éparpillée. Les prétentions de la municipalité sur ces bâtiments sont importantes et le couvent n'est donc pas vendu comme bien national mais transformé en caserne. Le passage des troupes militaires dans cet établissement va d'ailleurs considérablement l'endommager.

La Révolution terminée, certaines congrégations religieuses sont autorisées à se reformer. C'est notamment le cas des Soeurs de la Charité du Refuge qui occupaient autrefois le couvent dit de la Trinité de Rennes. Thérèse Hilliard-d'Auberteuil, en religion sœur Eugénie se charge notamment de rétablir sa congrégation et cherche un bâtiment suffisamment grand pour accueillir les religieuses mais également une quarantaine de pensionnaires. Le 16 novembre 1807, le préfet lui indique dans une lettre *« que la maison de Saint-Cyr pouvait être en ce moment disponible »* toutefois, *« cette habitation a été tellement dégradée par les troupes, qu'elle coûterait plus de 50 000 francs à réparer »* (ADIV 1V1490) mais qu'il s'agit tout de même d'une bonne occasion à saisir. Cependant, la ville n'est pas prête à se séparer de cet établissement. La sœur Eugénie fait donc appel à l'empereur Napoléon et obtient par un décret du 3 février 1808, la maison de Saint-Cyr, en toute propriété. La Communauté devient donc bénéficiaire de ce lieu mais est chargée des réparations. Sur les 50,000 francs que M. le Préfet a estimé nécessaires pour les réparations, le Gouvernement a seulement apporté une aide de 10,000 francs, le reste étant à la charge de la communauté et en particulier de la sœur Eugénie qui y investit ses économies personnelles. Les réparations prennent donc beaucoup de temps car les religieuses récupèrent

cet établissement alors qu'il est « *sans porte et sans fenêtres, les toits découverts, les poutres étayées de toutes parts* » (ADIV 1V1490). La chapelle a également été transformée en écurie par les militaires. Ce n'est que le 6 décembre 1811 qu'elles intègrent le couvent alors même qu'il reste encore beaucoup de travaux. Mais même si la congrégation a obtenu l'autorisation d'intégrer ces bâtiments, la ville continue de vouloir les récupérer, une caserne a d'ailleurs momentanément été rétablie dans une partie du couvent en 1810. Les différentes guerres napoléoniennes sont un bon prétexte pour exiger que la totalité des bâtiments soient transformés en caserne. Le Ministre de la guerre affirme notamment que cette maison est utile à son administration, et souhaite donc s'en emparer. Madame D'auberteuil demande alors l'exécution du décret du 3 février 1808 et elle obtient un décret du 14 août 1811, qui « *approuve de nouveau l'institution de l'hospice; consacre également la propriété de Saint-Cyr qui lui avait été accordée par celui du 3 février 1808; ordonne que la ville de Rennes viendra au secours de l'établissement* » (ADIV 1V1490).

Trois ans plus tard, le ministre de la Guerre réitère sa demande de réquisition de Saint-Cyr par cette lettre datée du 26 mai 1814 :

« *Monsieur le Maire J'ai l'honneur de vous informer que son Éminence le ministre de la Guerre a donné l'ordre aux cadres du 19^{ème} Régiment d'infanterie Léger de partir le 21 mai de Versailles pour se rendre à Rennes où ils arriveront le 2 juin pour y tenir garnison. [...] Je vous renouvelle en conséquent, Monsieur le Maire, la prière que j'ai eu l'honneur de vous faire par ma lettre du 23 de ce mois de ne pas vous désaisir de la portion de la Maison de St Cyr, qui a été occupée par les prisonniers des Guerres, elle devient indispensable au casernement du 19^{ème} régiment, auquel il est présumable qu'elle sera même insuffisante.* » (ADIV 1V1490)

La municipalité renouvelle donc sa volonté de récupérer les bâtiments de Saint-Cyr lors de la séance du Conseil municipal du 1 juin 1814. L'extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Rennes à cette date, montre un agacement certains des conseillers face à la sœur Eugénie qui selon eux est « *parvenue à tromper le gouvernement, [et] a obtenu par un décret de 1808 la disposition de cette maison pour un établissement dit du refuge destiné à recevoir les personnes du sexe qui après quelques faiblesses, pénétrées de repentir, reviendraient aux bonnes mœurs; mais qu'un local où l'on peut caserner 8 à 900 militaires ne peut convenir à l'établissement de la dame Eugénie, qui n'a pu y réunir qu'environ trente personnes dont la majeure partie est pensionnaire; qu'il serait infiniment plus utile que cette maison soit rendue à sa destination primitive que de la laisser à la disposition d'un établissement que la directrice est hors d'état de soutenir, faute de moyen, et la ville elle-même ne peut lui fournir aucun secours; qu'un bâtiment aussi vaste sera bientôt détruit s'il n'est pas remis à sa véritable destination* » (ADIV 1V1490).

À ces prétentions de la municipalité s'ajoutent également la même année des prétentions des religieuses de la congrégation des Calvairiennes. En effet, elles étaient les propriétaires de l'établissement de Saint-Cyr avant leur expulsion en 1792. Elles s'estiment donc légitimes de demander la rétrocession de ces bâtiments au profit de leur communauté. Dans une lettre adressée à l'empereur, elles affirment elles aussi que la dame Eugénie n'est pas en droit de conserver ce domaine et qu'elles espèrent que cette dernière fera preuve de bon sens en leur rendant leur propriété. Le couvent restera toutefois aux mains des Sœurs de la Charité du Refuge. Il y a donc ici un conflit d'intérêt entre différentes congrégations religieuses pour ces bâtiments qui par leur taille mais aussi leur emplacement en font un site stratégique au sein de la ville.

(*Enquête thématique départementale, Sarah Kergus, 2025*) L'édifice est partiellement visible sur le plan Caze de la Bove (1783) qui figure les dénivelés de terrains successifs qui surplombent les marais bordant le site de confluence des rivières de la Vilaine et de l'Ille et le cimetière, au sud-est des bâtiments conventuels. Le cadastre de 1842 (doc. 1) en donne une première représentation précise. Les bâtiments conventuels, de plan en L, ferment les côtés sud et est du cloître, au nord duquel se situe la chapelle. Un bâtiment isolé apparaît au sud, à l'est d'un oratoire de plan carré à pans coupés ; celui-ci est desservi par un chemin qui relie la nouvelle route de Brest et la ruelle Saint-Cyr (actuelle rue Papu). Les archives communales indiquent que l'édifice est agrandi en 1930 et 1932, par l'entrepreneur Novello, de dépendances associées aux logements de la Maison de Refuge, construite au début du 20^e siècle, à l'est des bâtiments conventuels. L'architecte Couasnon dessine les plans d'une buanderie et d'une cuisine (1930) puis de bains-douches (1932) actuellement détruits, comme le bâtiment reconstruit, en 1946, par l'architecte Charles Rallé. Entre 1956 et 1965, plusieurs travaux d'agrandissement sont réalisés sur les plans des architectes Coirre et Glorot. L'extension des bâtiments conventuels, au nord, en bordure de la rue Papu est construite en 1956 ; la construction d'un dortoir et d'un réfectoire, implantés au sud, à proximité de la rue Louis-Guilloux, a lieu en 1962, suivie de celle d'une salle d'éducation physique, en 1965.

(*Inventaire topographique, Isabelle Barbedor, 2000*)

Période(s) principale(s) : 10^e siècle (détruit), 2^e quart 17^e siècle, 4^e quart 19^e siècle, milieu 20^e siècle

Période(s) secondaire(s) : 2^e quart 20^e siècle (détruit)

Dates : 1930 (daté par source), 1932 (daté par source), 1946 (daté par source), 1956 (daté par source), 1962 (daté par source), 1965 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Charles Couasnon (architecte, attribution par source), Novello (entrepreneur, attribution par source), Charles Rallé (architecte, attribution par source), Coirre & Glorot (architecte, attribution par source)

Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : Thérèse Hilliard d'Auberteuil (offreur de la dation, attribution par source, ?)

Description

Du couvent du 17^{ème} siècle, il ne reste aujourd'hui que deux corps de bâtiments qui sont inscrits aux monuments historiques depuis 1986. La chapelle a été détruite lors d'un bombardement allié le 29 mai 1943.

Le bâtiment est agrandi en 1930 et 1932 et à la même époque, Coüasnon dessine une nouvelle buanderie, une cuisine et des bains-douches.

(Enquête thématique départementale, Sarah Kergus, 2025)

L'édifice est construit en parcelle îlot sur un terrain en forte pente bordé à l'est par un canal de dérivation et la rivière de l'Ille. Les bâtiments conventuels, en moellons de schiste masqués par un enduit et couverts d'ardoises, sont disposés autour du cloître, au nord et à l'ouest une chapelle et des bâtiments construits avec une ossature de béton armé et un remplissage de briques creuses avec parement de granit. Dans le parc, une chapelle est construite au nord, appuyée sur le mur de clôture, un calvaire est érigé à proximité, un oratoire de plan carré à pans coupés au sud, un petit oratoire dans l'ancien cimetière à l'est et la buanderie et sa haute cheminée (moellons de schiste et couverture d'ardoise).

(Inventaire topographique, Isabelle Barbedor, 2000)

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-œuvre, mise en œuvre et revêtement : schiste, moellon, enduit ; brique creuse ; béton armé

Matériau(x) de couverture : ardoise

Étage(s) ou vaisseau(x) : rez-de-chaussée surélevé, 1 étage carré, étage de comble

Statut, intérêt et protection

Protections : inscrit MH, 1986/07/08

Les façades et toitures des deux corps de bâtiments du XVII^{ème} siècle ont été inscrits aux monuments historiques par un arrêté du 8 juillet 1986.

Statut de la propriété : propriété de la commune

Présentation

Il ne subsiste du couvent construit à partir de 1633, que deux des corps de bâtiments qui bordaient le cloître, à l'est et au sud. Au nord, la chapelle a été reconstruite à la fin du 19^e siècle puis en 1956, au moment des travaux de rénovation et d'extension réalisés en bordure de la rue Papu par les architectes Coirre et Glorot. La buanderie, les bâtiments construits au sud et les chapelles datent de la fin du 19^e siècle et du début du 20^e siècle.

Édifice fondateur de la formation du territoire, à l'ouest de la ville, le couvent des Calvairiennes de Saint-Cyr est aussi un témoin majeur de l'évolution des établissements conventuels de la ville, depuis le 17^e siècle. Malgré l'évolution de la trame urbaine, il reste l'un des pôles structurants du quartier grâce à l'ouverture de son parc au public et à l'aménagement de la buanderie en maison de quartier. *(Inventaire topographique, Isabelle Barbedor, 2000)*

Références documentaires

Documents d'archive

- **Calvaire de Saint-Cyr (1790-1793)**
Rennes, calvairiennes de st Cyr : créances 1791-1793, comptes, 1790- 1792 immeuble et jardin, 1793 an V, mobilier, 1790 – an II.
Archives départementales d'Ile-et-Vilaine : 1Q882
- **Demande de rétrocession du couvent**
ADIV, 1V1465 : Calvairiennes de Saint-Cyr. Demande en rétrocession de leur ancienne maison. Enquête.
Archives départementales d'Ile-et-Vilaine : 1V1465
- **Arrivée des sœurs de Notre-Dame du Refuge à Saint-Cyr.**
ADVI, 1V1490 : Notre-Dame de Charité du Refuge, Saint-Cyr 1806-1891.
Archives départementales d'Ile-et-Vilaine : 1V1490
- **Correspondances au sujet du couvent de Saint-Cyr**
ADIV, 1V1494 : Correspondances. Lettres du Ministère de l'intérieur, du préfet, de la supérieure de la Communauté de Saint-Cyr.

Archives départementales d'Ile-et-Vilaine : 1V1494

Documents figurés

- **Plan cadastral parcellaire de la commune de Rennes. Section A, dite de l'hôtel de ville, 3e feuille [1842]. Plan cadastral parcellaire de la commune de Rennes. Section A, dite de l'hôtel de ville, 3e feuille, dessin, Jouchel du Ranquin, Roger, Viel, Ferré et Simon géomètres, 1842 (A. D. Ile-et-Vilaine).**
Archives communales de Rennes

Bibliographie

- **Le Vieux Rennes**
BANEAT, Paul. *Le Vieux Rennes*. Rennes : Plihon et Hommay, [1911].
p. 466-468
Archives municipales de Rennes : R1-12

Liens web

- Lien vers la base Architecture Mérimée (notice Monuments Historiques) : http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/merimee_fr?ACTION=CHERCHER&FIELD_1=REF&VALUE_1=PA00090678

Données complémentaires

Données complémentaires architecture Rennes

Données complémentaires architecture : enquête topographique sur la ville de Rennes

IAUT	typicum
ICHR	typicum
IESP	typicum aire d'étude
ICONTX	structurant
ITOP	site rural
POS	3
SEL	sélection requise

Illustrations



Extrait du cadastre de 1842
Repro. Archives
départementales d'Ile-et-Vilaine
IVR53_20023515389NUCA



Vue aérienne
Phot. R. Busch
IVR53_20003517827NUCA



Bâtiments conventuels vus du sud
Phot. Isabelle Barbedor
IVR53_20003517876NUCA



Bâtiments conventuels
vus du sud-ouest
Phot. Isabelle Barbedor
IVR53_20003517877NUCA



Pavillon sud-est
Phot. Isabelle Barbedor
IVR53_20003517878NUCA



Bâtiments construits à
l'est au 19e siècle, vue sud
Phot. Isabelle Barbedor
IVR53_20003517879NUCA



Bâtiments construits à l'est
au 19e siècle, vue nord
Phot. Isabelle Barbedor
IVR53_20003517880NUCA



Bâtiment construit au sud
au 19e siècle, vue ouest
Phot. Isabelle Barbedor
IVR53_20003517881NUCA



Oratoire Saint-Joseph
Phot. Isabelle Barbedor
IVR53_20003517882NUCA



Chapelle du Coeur de Jésus, vue sud
Phot. Isabelle Barbedor
IVR53_20003517884NUCA



Chapelle du Coeur de Jésus, vue nord
Phot. Isabelle Barbedor
IVR53_20003517883NUCA



Oratoire Notre-Dame de Lorette
Phot. Isabelle Barbedor
IVR53_20003517885NUCA



Calvaire
Phot. Isabelle Barbedor
IVR53_20003517886NUCA



Allée du parc
Phot. Isabelle Barbedor
IVR53_20003517887NUCA



Vue du parc
Phot. Isabelle Barbedor
IVR53_20003517888NUCA



La buanderie
Phot. Isabelle Barbedor
IVR53_20003517787NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Les couvents féminins rennais sous la Révolution française (1789-1820) (IA35132754) Bretagne, Ile-et-Vilaine, Rennes

Les établissements conventuels à Rennes (IA35022265) Bretagne, Ile-et-Vilaine, Rennes

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Ancien Bourg Saint-Cyr, actuellement quartier, dit Saint-Cyr (Rennes) (IA35024529) Bretagne, Ile-et-Vilaine, Rennes

Ancien chemin vicinal n° 15, actuellement rue Papu (Rennes) (IA35024379) Bretagne, Ile-et-Vilaine, Rennes, rue Papu

Auteur(s) du dossier : Isabelle Barbedor, Sarah Kergus

Copyright(s) : (c) Inventaire général ; (c) Université de Rennes 2 ; (c) Région Bretagne



Extrait du cadastre de 1842

Référence du document reproduit :

- **Extrait du cadastre de 1842**
Extrait du cadastre de 1842
Archives départementales d'Ile-et-Vilaine

IVR53_20023515389NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Archives départementales d'Ile-et-Vilaine

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Conseil général d'Ile-et-Vilaine

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne

IVR53_20003517827NUCA

Auteur de l'illustration : R. Busch

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiments conventuels vus du sud

IVR53_20003517876NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiments conventuels vus du sud-ouest

IVR53_20003517877NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Pavillon sud-est

IVR53_20003517878NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiments construits à l'est au 19e siècle, vue sud

IVR53_20003517879NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiments construits à l'est au 19e siècle, vue nord

IVR53_20003517880NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment construit au sud au 19e siècle, vue ouest

IVR53_20003517881NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Oratoire Saint-Joseph

IVR53_20003517882NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Chapelle du Coeur de Jésus, vue sud

IVR53_20003517884NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Chapelle du Coeur de Jésus, vue nord

IVR53_20003517883NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Oratoire Notre-Dame de Lorette

IVR53_20003517885NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Calvaire

IVR53_20003517886NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Allée du parc

IVR53_20003517887NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du parc

IVR53_20003517888NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La buanderie

IVR53_20003517787NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation